

<https://www.pressegauche.org/Commission-speciale-sur-les-droits-des-enfants-et-la-protection-de-la-jeunesse-41602>



Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse - L'APTS appuie sans réserve



Publication date: mercredi 18 décembre 2019
les premières

Commande-actions

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

LONGUEUIL, QC, le 18 déc. 2019 - C'est un appui sans réserve que l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux, qui représente les intervenant·e·s dans les centres jeunesse et dans les CSLC, accorde aux 5 premières recommande-actions, comme les nomme elle-même la présidente de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (CSDEPJ), Régine Laurent, déposées aujourd'hui dans le cadre d'une audience spéciale.

« Les constats et les recommande-actions que fait la CSDEPJ rejoignent directement les observations que nous avons faites auprès des intervenant·e·s des centres jeunesse et des CLSC. Et l'empressement dont fait preuve Mme Laurent est une bouffée d'air frais. Maintenant, il faut que le gouvernement exécute rapidement les recommande-actions pour mettre un frein à la dégradation de notre système de protection de la jeunesse », a déclaré la présidente de l'APTS, Andrée Poirier.

Agir en prévention, avant que la situation des enfants et des familles vulnérables se détériore, renforcer les programmes qui connaissent du succès - dont celui qui vise à outiller les adolescent·e·s qui seront bientôt de jeunes adultes, appuyer les organismes communautaires, les CPE et les CLSC sont toutes des mesures visant à renforcer ce que l'on appelle « première ligne » dans le réseau de la santé et des services sociaux, qui a été abandonnée ces dernières années. Et que le gouvernement le veuille ou non, cela va prendre des investissements majeurs pour la remettre sur pied.

« Les multiples réformes du système de santé et de services sociaux, particulièrement la réforme Barrette, ont dégarni, affaibli et désorganisé la première ligne. Ce qui fait en sorte que la protection de la jeunesse est trop souvent devenue le seul recours, au lieu d'être le dernier. Le gouvernement doit rapidement corriger le tir et profiter de sa très grande marge budgétaire pour mettre en place les actions recommandées par la CSDEPJ. Il en va du bien-être de nos enfants », a ajouté Andrée Poirier.

En terminant, la présidente de la CSDEPJ a insisté sur l'importance des piliers de la protection de la jeunesse que sont les intervenant·e·s qui travaillent dans les centres jeunesse et les CLSC. Elle a évoqué cinq défis qu'on doit relever en tant que société si on veut améliorer l'accessibilité et la qualité des services offerts : bonifier leur formation, alléger leur charge de travail, améliorer leurs conditions de travail, fournir un accompagnement et une supervision appropriés et s'attaquer à la lourdeur de leurs obligations administratives.

« Là encore, Mme Laurent a bien cerné les enjeux auxquels doit faire face le personnel qui assure la protection et le bien-être des jeunes et de leur famille. Il est au bout du rouleau à force de devoir offrir dans des conditions très difficiles les services auxquels les enfants ont droit. Il va falloir investir dans le personnel car en investissant dans le personnel on investit dans nos enfants », a conclu la présidente de l'APTS.